

Utilisation de la cotisation « Degré Elevé de Solidarité » ...

Qui veut gagner un million ?

Meudon, le 22 octobre 2024

QU'EST-CE QUE LE DEGRE ELEVE DE SOLIDARITE (DES) ?

Le Degré Elevé de Solidarité est un dispositif mis en place par la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie. Un budget de 2% de la cotisation sur les primes d'assurances des contrats collectifs frais de santé et prévoyance doit être mis en place et utilisé pour des nouvelles actions de prévention en terme de santé.

Pour le groupe Thales, en 2024, ce budget représente un peu plus de 2 millions d'€.

QUELLE UTILISATION DE CE « DES » ?

En décembre 2023, les 4 organisations syndicales représentatives au niveau Groupe (CFDT, CFE-CGC, CGT et CFTC) ont eu une présentation prévisionnelle des actions déployées dans le cadre de ce DES. Et le moins que l'on puisse dire c'est que cette présentation était assez... intrigante.

En effet, après plusieurs planches de présentation sur différentes actions de prévention (Vaccination, Bilan cardiaques, prévention et dépistage des cancers cutanés, prévention des troubles musculo-squelettiques, promotion de l'activité physique, ... une planche était consacrée au bilan financier. Et là, sur un budget de 2,1 millions d'€, nous avons une ligne budgétaire dénommée « bilan santé » de 1,4 million d'€, ligne budgétaire pour laquelle nous n'avons pas eu de présentation d'actions.

En séance, la CGT Thales a demandé des explications sur cette ligne budgétaire, sur ce qui se cachait derrière ces « bilans santé », mais la direction a éludé la question. Pendant plus de 9 mois ensuite, nous n'avons eu de cesse d'interpeler et relancer la direction du Groupe, suivi par la CFDT notamment, pour avoir des explications sur l'utilisation de ce DES et ces « bilans santé ».

Le 12 septembre 2024, à force de relances une nouvelle réunion sur l'utilisation de ce DES a eu lieu. Une prévision de bilan a été présentée aux organisations syndicales représentatives. Pour nous, ce bilan pose de nombreux problèmes :

- Sur un budget prévisionnel de 2,1 millions d'€, l'atterrissage à fin 2024 serait d'environ 1,9 millions d'€ pour le total des actions de prévention
- Sur ces 1,9 millions d'€, environ 200.000 € concernent des actions de prévention ne devant pas intégrer le DES, car notamment liées à une obligation légale comme les bilans d'expositions spécifiques professionnelles.
- Après avoir insisté lourdement en séance, nous avons l'explication des « bilans santé », pour 1 million d'€... **Il s'agit de bilans de santé réalisés pour les cadres dirigeants (classe d'emploi I17 et I18), proposés tous les deux ans à ces très chers dirigeants dès l'âge de 45 ans !**

Ainsi, si l'on retire ces bilans de santé et les actions qui ne devraient pas intégrer le DES, environ 700.000€ ont été utilisés sur les 2,1 millions d'€ de ce DES.

TOUJOURS PLUS... POUR UNE MINORITE ?

Décidément la politique « sociale » de notre Groupe ressemble de plus en plus à cet hymne du groupe de métal français Trust : Antisocial !

Plus les résultats de notre Groupe sont bon, plus cela profite à une ultra minorité :

- Plus de 700 millions d'€ de dividendes versés
- Plus de rachat d'action pour destruction sur les 2 dernière années pour plus d'1 milliard d'€
- Plus 1 million d'€ dépensé uniquement pour les cadres dirigeants

Alors que dans le même temps pour la majorité des salarié.es, c'est toujours moins :

- Moins de pouvoir d'achat depuis 2 ans, du fait d'une politique salariale sous l'inflation
- Pas ou peu d'améliorations sur le socle social Thales (refus de la mise en place règle de calcul Thales de la prime d'ancienneté, refus de simplifier l'acquisition des congés payés en arrêt maladie, refus d'ouvrir des négociations en vue de pérenniser le financement du CIE (les colonies de vacances Thales) pour un besoin d'environ 500.000€ par an pour tout le Groupe, ...